

LEDERZEELE

INFO



Le Conseil Municipal vous informe Bulletin n° 65 Janvier/Février 2019
Retrouvez ces infos sur notre site communal : www.lederzeele.fr

Conseil Municipal : principaux sujets de la réunion du 4 février 2019

- **Centre aéré**

Les aides-animateurs ne seront plus rémunérés pour le centre aéré 2019.

Sabine LEURS a démissionné de son poste de directrice du centre de loisirs, elle continuera néanmoins à en assurer la gestion (recrutement des animateurs, organisation des activités, ...).

- **Compte administratif 2018 et compte de gestion 2018**

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, après en avoir délibéré, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le conseil municipal a également approuvé le compte administratif 2018 qui s'établit ainsi :

| <i>Fonctionnement</i> | | <i>Investissement</i> | |
|-------------------------|---------------|----------------------------|---------------|
| Recettes | 456 202.47 € | Recettes | 25 006.98 € |
| Dépenses | 385 401.46 € | Dépenses | 71 350.64 € |
| Résultat de l'exercice | 70 801.01 € | Résultat de l'exercice | -46 343.66 € |
| Résultat antérieur 2017 | 151 664.15 € | Résultat antérieur 2017 | -105 441.35 € |
| Résultat global 2018 | +222 465.16 € | Résultat global 2018 | -151 785.01 € |
| | | Restes à réaliser Dépenses | 10 925.47 € |
| | | Restes à réaliser Recettes | 110 000.00 € |
| | | Résultat 2018 | -52 710.48 € |

Pour couvrir le déficit d'investissement, les élus ont décidé à l'unanimité d'affecter au budget 2019 le résultat global de fonctionnement de l'exercice 2018 de la façon suivante :

| | |
|---|---------------------|
| couverture du besoin de financement de la section d'investissement | 172 000.00 € |
| excédent de fonctionnement reporté | 50 465.16 € |

- **Bibliothèque**

Actuellement le tarif de l'adhésion à la bibliothèque est de 2.50 € par an par adhérent. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de maintenir ce tarif pour l'année 2019.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la bibliothèque, une subvention du département peut être obtenue (Aide Départementale aux Villages et Bourgs). Elle peut s'élever à 30 % des dépenses engagées. Le dossier doit être transmis entre le 1^{er} février 2019 et le 1^{er} avril 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a autorisé le Maire à engager les démarches pour cette demande de subvention.

- **Retour des commissions**
 - Bâtiment : les devis sont lancés pour le raccordement de la salle polyvalente à l'assainissement collectif.
Les cloches de l'Eglise doivent être vérifiées (absence de certaines notes).
 - Réunion des élus pour analyser les orientations urbaines pour le futur PLUi lundi 25 février 2019.
- **Divers**
 - L'ADEL souhaite organiser un tournoi de pétanque. Pour cela, l'association propose d'aménager à ses frais un terrain de pétanque au bout du terrain de loisirs (à côté du mini-stade) qui sera accessible à l'ensemble des Lederzeelois.
 - Le Maire fait lecture d'un courrier de DK Pulse qui propose de sillonner les communes avec un bus afin de permettre aux personnes isolées de bénéficier d'une prise en charge d'activité physique adaptée. Le conseil municipal a proposé de sonder la population afin de connaître le nombre de personnes intéressées par cette démarche sur la commune, voir dans « Informations pratiques » le paragraphe « DK Pulse ».

Informations pratiques :

- **4J de Dunkerque** : L'épreuve cycliste des 4jours traversera notre commune le samedi 18 mai vers 14h30. Si vous êtes intéressés pour être signaleurs merci de vous faire connaître en mairie.
- **Accueil lycéen étranger** : si vous êtes intéressés pour accueillir un jeune étranger désirant parfaire sa culture et la connaissance de la langue française, vous pouvez contacter le CEI au 02 99 46 10 32 ou sur le site www.cei-etudes-etranger.fr
- **Réseau gaz** : Le SIECF, (Syndicat Intercommunal d'Energies des Communes de Flandre) auquel la commune adhère, envisage de lancer une étude pour développer un réseau de gaz naturel vert (issu de la méthanisation). Nous souhaitons connaître les personnes qui seraient susceptibles de raccorder leur habitation à un tel réseau, dans ce but nous vous remercions de vous faire connaître par téléphone (0328624060), message (mairie.lederzeele@wanadoo.fr), ou directement en mairie avant le 10 mars.
- **DK Pulse** : L'association DK Pulse propose de stationner dans la commune son bus santé/sport afin de permettre aux personnes isolées de bénéficier d'une prise en charge d'activité physique adaptée. Si vous êtes intéressés par cette initiative, merci de vous faire connaître en mairie, ou au 03 28 62 40 60 ou par mail à mairie.lederzeele@wanadoo.fr.

Vie au village :

- **Eclairage abri bus** : L'éclairage de l'abri bus route de Saint-Omer est désormais opérationnel, il est alimenté au moyen d'un panneau photovoltaïque.
- **Elections** : la date limite d'inscription sur les listes électorales en vue des élections européennes du 26 mai est fixée au 31 mars, à cet effet une permanence est prévue en mairie le samedi 30 mars de 9h à 11h pour les retardataires.
- **Déjections canines** : Nous rappelons une nouvelle fois aux personnes qui promènent leurs chiens de prendre toutes les mesures pour ne pas laisser les déjections canines dans les espaces publics (trottoirs, terrains enherbés, ...). C'est une question de civisme et de respect de tout un chacun.
- **Feux de jardins** : le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral, les contrevenants risquent une amende de 450€.

A noter :

Samedi 30 mars 2019 : Ramassage ferraille par la SPAEL (ne pas déposer la veille).

Dimanche 31 mars 2019 : Parcours du cœur de 8h30 à 12h, plusieurs itinéraires de randonnées pédestres seront proposés à partir de la Salle de Mairie Annexe